

QWAMPLIFY

Société anonyme au capital de 5 681 032 €
Siège social : 9 place Marie Jeanne Bassot – 92300 Levallois Perret
500 517 776 R.C.S. Nanterre

COMPTE RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 24 JUIN 2026

À caractère ordinaire :

Réso.	Libellé	Vote Pour	Vote Contre	Abst.	Résultat
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, - Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement	100 %	-	-	Résolution approuvée
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025	100 %	-	-	Résolution approuvée
3	Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende	100 %	-	-	Résolution approuvée
4	Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et approbation de ces conventions	56,9 %	43,1 %	-	Résolution approuvée
5	Renouvellement de Madame Flore FAUCONNIER en qualité d'administrateur	100 %	-	-	Résolution approuvée
6	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond	99,4 %	0,6 %	-	Résolution approuvée

À caractère extraordinaire :

Réso.	Libellé	Vote Pour	Vote Contre	Abst.	Résultat
7	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, sort des rompus	99,99 %	0,01 %	-	Résolution approuvée
8	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier), durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits	94,6 %	5,4 %	-	Résolution approuvée
9	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits	94,6 %	5,4 %	-	Résolution approuvée
10	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	94,6 %	5,4 %	-	Résolution approuvée
11	Autorisation d'augmenter le montant des émissions en application des huitième à dixième résolutions de la présente	94,6 %	5,4 %	-	Résolution approuvée

Réso.	Libellé	Vote Pour	Vote Contre	Abst.	Résultat
	Assemblée et de la onzième résolution de l'Assemblée générale mixte du 11 juin 2025				
12	Délégation à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou des titres de créance avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une ou plusieurs personnes nommément désignées	94,6 %	5,4 %	-	Résolution approuvée
13	Limitation globale des plafonds des délégations prévues aux huitième, neuvième, dixième et douzième résolutions de la présente Assemblée	95,2 %	4,8 %	-	Résolution approuvée
14	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du code du travail	99,99 %	0,01 %	-	Résolution approuvée
15	Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, plafond, prix d'exercice, durée maximale de l'option	94,6 %	5,4 %	-	Résolution approuvée
16	Délégation à conférer au conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions (BSA), des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, durée de la délégation, prix d'exercice	94,6 %	5,4 %	-	Résolution approuvée
17	Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions propres détenues par la société notamment celles rachetées dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond	100 %	-	-	Résolution approuvée
18	Mise en harmonie de l'article 32 des statuts s'agissant de la date d'inscription en compte permettant de participer à l'Assemblée Générale	100 %	-	-	Résolution approuvée

À caractère ordinaire :

Réso.	Libellé	Vote Pour	Vote Contre	Abst.	Résultat
19	Pouvoirs pour les formalités	100 %	-	-	Résolution approuvée